

NOTE DE SYNTHESE RELATIVE AUX BUDGETS PRIMITIFS 2017

Le projet de budget primitif pour l'exercice 2017 s'équilibre ainsi qu'il suit, dans le respect des orientations budgétaires présentées lors du débat qui s'est tenu le 26 janvier dernier.

Vue d'ensemble

	Section	Projet BP 2017
Mairie	Fonctionnement	8 000 883,97 €
	Investissement	4 695 583,37 €
	Total	12 696 467,34 €
Musique	Fonctionnement	106 352,56 €
	Investissement	4 183,87 €
	Total	110 536,43 €
Port	Fonctionnement	16 063,51 €
	Investissement	17 000,00 €
	Total	33 063,51 €

Le Budget Principal

Après avoir abordé dans une première partie les évolutions des différents postes budgétaires de la section de fonctionnement, il sera évoqué en second lieu les contours de la section d'investissement.

La section de fonctionnement

La section de fonctionnement du projet de budget 2017 s'équilibre en recettes et en dépenses au montant de 8 000 883,97 €.

Les dépenses**Le chapitre 011 « Charges à caractère général »**

Les charges de gestion générale s'établissent à 1 810 200 € contre 1 751 300 € au budget primitif 2016, ce qui représente une augmentation de 3,3 %.

Les principales évolutions de ce chapitre sont les suivantes :

- Les contrats de prestations de services (nettoyage du marché et des salles...)
- L'intégration du pôle Événementiel
- Le traitement de dératisation curatif de la gendarmerie (9 000 €)
- L'alimentation (plus d'élèves scolarisés et prix des produits en hausse)
- La formation du personnel (armement police...)

Certains postes sont en diminution :

- Le gaz
- Les produits de traitement
- Les frais de télécommunications
- Les locations mobilières (renouvellement du parc de véhicules d'où moins de locations)

D'autres postes se stabilisent :

- L'eau
- Les fournitures courantes
- Les fournitures pour les écoles
- La redevance spéciale des Ordures Ménagères...

Le chapitre 012 « Charges de personnel »

Les charges de personnel sont en légère hausse pour s'établir à 3 358 000 € contre 3 323 000 € en 2016 soit + 1% qui est principalement dû à l'augmentation du point d'indice de 0,6 % au 1^{er} février 2017.

Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante »

Le chapitre 65, d'un montant de 1 040 700 € est globalement stable (+0,9%) comparé à 2016 1 031 400 €, en raison du maintien du montant des subventions versées aux associations, mais également celle versée au CCAS à 442 000 €.

La contribution au SIVU Piscine est égale à 2016 à 136 200 € et la participation à l'école de musique a augmenté de 5 750 €.

Les charges financières inscrites au chapitre 66 en fonctionnement et 16 en investissement

Pour 2017, les prévisions de charge de la dette s'élèvent à :

- 426 608 € en section d'investissement pour l'amortissement du capital
- 307 370 € en section de fonctionnement pour les intérêts de la dette.

L'encours de la dette diminue tous les ans pour se situer à un ratio de 909,23 €/h qui est conforme à celui des communes de même strate de population à 910 €/h.

Le chapitre 67 « charges exceptionnelles »

Ce chapitre est en baisse de 117 638,56 € suite à la reprise de la compétence tourisme par la communauté d'agglomération. Cette diminution vient compenser les nouvelles dépenses du pôle événementiel au chapitre 011.

Le chapitre 014 « atténuation de produits »

L'application de l'article 55 de la Loi SRU, génère pour la commune, des pénalités pour carence de logements locatifs sociaux. Celles-ci augmentent de 88 % et passent de 60 000 € en 2016 à 113 054,70 € en 2017.

Le financement de la section d'investissement

La contribution au financement de la section d'investissement se fait au travers de l'autofinancement brut qui est composé :

- Des dotations aux amortissements pour 471 732 €
- Du virement de la section de fonctionnement vers l'investissement pour 785 247,97 €.

Les recettes

La fiscalité : chapitre 73 « impôts et taxes » et chapitre 74 « dotations et participations »

Les taux ne seront pas revalorisés, à l'instar des années précédentes, et la dotation globale de fonctionnement continue de baisser.

Les produits des services et produits de gestion, chapitre 70 et 75

Les produits des services diminuent en raison de la DSP mise en place pour les foires et marchés et de la baisse des recettes du portage de repas.

Les produits de gestion diminuent avec la résiliation du bail de la trésorerie.

La section d'investissement

Les dépenses

Les principales dépenses d'investissement pour 2017 sont :

- Le renouvellement des véhicules et du matériel pour les services techniques : 157 302 €
- Les travaux du groupe scolaire : 317 100 €
- La réfection de la voirie : 242 000 €
- La réhabilitation de la place de l'église et la liaison Thermes-Ville : 755 000 €
- Les acquisitions des biens immobiliers Delage et David : 310 000 €
- L'achat de mobilier pour le bâtiment de l'ancien Minage : 50 889,78 €

Les recettes

Le financement de la section d'investissement s'effectue principalement de la manière suivante :

- 785 247,97 € résultant du virement de la section de fonctionnement
- 150 000,00 € provenant du fonds de compensation de la TVA (FCTVA)
- 40 000,00 € de la taxe d'aménagement
- 471 732,00 € correspondant à l'amortissement
- 396 327,00 € provenant des subventions
- 250 000,00 € lié au produit de cessions d'immobilisations (le breuil + baby douche)
- 300 000,00 € d'emprunt
- 648 000,00 € porté en emprunt d'équilibre qui sera désengagé au fur et à mesure de l'attribution de nouvelles subventions (groupe scolaire, place du Général de Gaulle, voirie...)